Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
Sous-direction de la Politique des Formations de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel

Bureau des Enseignements Technologiques
et Professionnels
1 ter, avenue de Lowendal -75700 PARIS 07 SP
Suivi par: Dominique VIRGILI
Tél: 01.49.55.42.14 - Fax: 01.49.55.56.17

NOTE DE SERVICE

DGER/POFEGTP/N2004-2024

Date: 16 MARS 2004

Date de mise en application: immédiate

Annule et remplace:

Date limite de réponse:

Nombre d'annexes: 2

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Objet: Proposition de sujets-types pour l'épreuve terminale écrite E8 "Espaces ruraux et société" de la série STAE du baccalauréat technologique rénové.

Bases juridiques: Arrêtés du 12 juillet 2002 relatif à la série STAE du baccalauréat technologique.

Résumé:

MOTS-CLES: SUJETS TYPES BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE STAE EPREUVE E8 EVALUATION

Destinataires

Pour exécution:

- Administration centrale
- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt
- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM
- Inspection générale de l'agriculture
- Hauts-commissariats de la République des TOM
- Conseil général du génie rural des eaux et des forêts
- Inspection de l'enseignement agricole
- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
- Unions nationales fédératives d'établissements privés

Pour information:

- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public
- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

La présente note de service a pour objet de proposer des sujets types de l'épreuve terminale écrite E8 "Espaces ruraux et société".

Les modalités de l'évaluation de cette épreuve sont définies dans la note de service DGER/POFEGTP/N2003-2087 du 25 novembre 2003.

La Chargée de Sous-direction

Brigitte FEVRE

SUJETS TYPES DE L'EPREUVE TERMINALE ECRITE E8
DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE STAE

Exemple de sujet(n°1) –Durée: 2h30

A l'aide de vos connaissances et des documents joints en annexe, vous répondrez aux questions suivantes:
Une pénalité de deux points au maximum pourra sanctionner les insuffisances au niveau de la présentation, de l'orthographe ou de la syntaxe.

La spécialisation

Première question *(3.5 points)*

Le texte n°1 fait référence aux « lois de 1960 et 1962 ».

- Quels en étaient les objectifs ?
- Citez 3 mesures incluses dans ces lois.

Deuxième question *(5 points)*

- Définissez les expressions suivantes, et présentez, à chaque fois, un exemple:
  - spécialisation des régions
  - Système de production agricole (SPA)
  - Orientation technico-économique des exploitations (OTEX)
- Enoncez 2 causes de la spécialisation des exploitations
- A quel type d'agriculture s'oppose l'agriculture spécialisée ?

Troisième question *(2 points)*

- Caractérisez ce qu'il faut entendre par agriculture extensive
- Donnez un exemple d'agriculture extensive
- Donnez un exemple d'agriculture intensive

Quatrième question *(3.5 points)*

Dans l'annexe 3 (dernier paragraphe), l'auteur écrit: « le métier de paysan devient de plus en plus un métier de synthèse ». Expliquez cette phrase.(12 lignes maximum)

<u>Cinquième question</u> (6 points)

Les agriculteurs considèrent que « la spécialisation croissante des exploitations » a eu autant d'effets positifs que d'effets négatifs sur le monde agricole: 43 % (sondage réalisé en 1998 auprès d'un échantillon représentatif de 1601 personnes âgées de 18 ans et plus, du monde agricole par CSA opinion/ministère de l'agriculture/cevipof).

Quels peuvent être ces effets positifs et ces effets négatifs sur les exploitations, mais aussi sur les espaces ruraux, de la spécialisation croissante des exploitations ?

Vous présenterez votre réponse rédigée sous forme d'un plan structuré en deux parties successives (20 lignes maximum), ou d'un tableau. Vous formulerez une conclusion brève présentant votre position (50 mots)

Documents joints en annexes

- **Annexe 1:**
  R. Groussard et JF Colomer: vive l'agriculture – Editions France Agricole 2001

- **Annexe 2:**
  Neveu – Agriculture et occupation du territoire; in le Rural, une carte pour la France (dir. Paul Noirot) – L'acteur rural – 1996

- **Annexe 3:**
  Bertrand Barrot – Se spécialiser est la seule solution pour s'en sortir aujourd'hui ! in dictionnaire des idées reçues sur l'agriculture ; sous la direction de B. Delpeuch – Ed. Syros – Coll. Alternatives Economiques.1993.

Annexe 1

R . Groussard et J.F Colomer: Vive l'agriculture (Ed. France agricole 2001)

Des mutations mal maîtrisées

(…)Pendant des années, l'agrandissement des exploitations dans les zones dites intermédiaires de polyculture élevage (allant de la Meuse aux Charentes et couvrant certains départements du Sud-Ouest) a conduit les agriculteurs à abandonner l'élevage, à vendre leurs vaches ou leurs moutons pour acheter des machines dès qu'ils parvenaient à réunir une cinquantaine d'hectares. Ils se dégageaient ainsi des contraintes de la traite en gagnant un peu de liberté et grâce à un surcroît de sécurité avec des prix des céréales garantis par l'Europe verte. C'est à cette époque que se sont créés les clubs encouragés par les firmes de produits chimiques qui se fixaient comme objectif de produire 100 quintaux de blé et 120 quintaux de maïs à l'hectare en « sauçant » au maximum selon l'expression populaire, par la combinaison des engrais azotés et des produits de protection des cultures sans toujours se soucier des conséquences pour l'environnement. La terre nourricière devenait support de culture.

Dans le même temps on a assisté à des transferts progressifs des élevages laitiers et surtout de la production porcine vers la Bretagne, et à l'abandon du cheval comme moyen de traction, à l'arrachage des haies et aux mutations progressives de l'aviculture fermière et de l'élevage du porc vers des industries hors sol. Le grand Ouest a su tirer parti des dispositions des lois de 1960 et 1962 en faisant le choix de maintenir un maximum d'agriculteurs sous le « parapluie laitier » selon l'expression d'Alexis Gourvennec, le bouillant tribun breton qui s'était illustré l'été 1961 avec la prise de la sous-préfecture de Morlaix et qui est aujourd'hui président de Britanny Ferries. Le Languedoc faisait le choix de l'irrigation avec le grand projet d'aménagement du Bas-Rhône copié sur le modèle californien pour développer les vergers de pommiers avec la quasi-monoculture de la pomme golden qui a fait un temps les beaux jours des arboriculteurs français.Un projet pharaonique, (…), s'est trouvé rentabilisé moins par l'agriculture que par la mise en valeur touristique rendue possible de la côte languedocienne. Autre mutation spectaculaire: les champagnes pouilleuse et berrichonne où le mouton et les maigres bois de pins ont cédé la place à des cultures de blé, de betteraves et de luzerne parmi les plus performantes et les plus rentables de l'hexagone. Mais, dans le même temps, des régions comme la Normandie, le Soissonnais ou le Roussillon ont moins changé. Selon René Camo, ancien président de la Chambre d'agriculture et du Crédit agricole de Perpignan, il est plus difficile de se remettre en cause quand on a été « trop heureux, trop facilement, trop longtemps », une expression d'un agriculteur qui pourrait s'appliquer à l'évidence à des pans entiers de la société française.

Les conséquences économiques de ces mutations ont fragilisé les situations financières de nombre d'exploitations même si, selon les services de la banque agricole, le niveau global de l'endettement des agriculteurs français n'est pas exagéré. Il n'en demeure pas moins que l'agriculture est un secteur comparable à l'industrie lourde nécessitant d'importants capitaux avec une faible rentabilité. Il s'agit d'un secteur où le chef d'entreprise doit racheter le capital foncier à chaque génération ce qui explique, d'une part, la baisse de la natalité en milieu agricole (…) et, d'autre part, le manque de moyens dégagés pour investir en aval des exploitations.

Annexe 2

André Neveu – Agriculture et occupation du territoire
Le rural, une carte pour la France (Dr Paul Noirot) - 1995

Une spécialisation croissante des exploitations et des régions

La spécialisation est la conséquence inévitable de l'entrée de l'agriculture dans l'économie marchande. En effet, dès lors que toutes ses productions sont commercialisées, chaque exploitation est amenée à abandonner les productions qui dégagent les marges les plus faibles pour ne plus se consacrer qu'à celles qui leur permettent de retirer le profit maximum. Cette évolution est facilitée par le progrès technique qui repousse très loin les contraintes agronomiques et autorise la pratique de la monoproduction (par exemple celle du maïs dans les grandes Landes). Et comme toutes les exploitations d'une même région sont soumises aux mêmes contraintes, chaque région tend également à se spécialiser.

Certes, la diversité des conditions pédoclimatiques régnant en France permet au pays de conserver une agriculture très diverse d'une région à l'autre: betteraves à sucre, oléagineux, blé dans le Bassin parisien, maïs dans le Sud-Ouest et l'Est, viande bovine dans le Massif Central …

Alors que, dans les années 30, les géographes vantaient à la fois l'harmonie et la diversité des paysages ruraux français, la spécialisation est source de monotonie. Des champs immenses, tous consacrés à la même culture, ne portent pas particulièrement l'esprit à goûter les charme de la nature. C'est pourquoi il y a contradiction entre la volonté affirmée de développer le tourisme vert et la recherche de la compétitivité dans les exploitations agricoles de l'avenir. Certes, des aménagements peu coûteux pourraient parfois limiter les conséquences négatives de cette spécialisation: maintien de certaines haies, de bouquets d'arbres, des parcelles non géométriques, des chemins sinueux, des prairies naturelles dans les fonds de vallée, des passages pour piétons le long des rivières … Les agriculteurs qui prétendent être les meilleurs défenseurs de l'environnement auraient là une bonne occasion d'en apporter la preuve en procédant aux quelques aménagements bon marché de nature à conserver un peu de la qualité du paysage traditionnel.

Depuis longtemps les économistes ruraux savent que la recherche du profit maximum conduit les terres fertiles à être cultivées plus intensivement que les terres pauvres.

La présence de grandes industries agroalimentaires de transformation des produits agricoles joue également un rôle essentiel pour assurer le développement et l'intensification des productions autour d'elles.

C'est en grande partie grâce à la présence d'entreprises agroalimentaires puissantes que la Bretagne et, dans une moindre mesure, les Pays de la Loire, continueront de renforcer leur position relative. Même si le processus d'intensification de l'élevage a sans doute atteint sa limite dans certains secteurs (le canton de Lamballe ou le Nord-Finistère par exemple) à cause de la pollution, il se poursuivra sur le reste de ces régions.

Pour sa part, la Bassin parisien connaîtra un processus de même nature, quoique moins marqué, en s'appuyant sur les grandes cultures et les légumes de plein champ. De même, les grandes vallées et les plaines côtières méditerranéennes continueront de pratiquer des cultures spécialisées telles que la vigne, les arbres fruitiers ou les légumes.

A l'inverse, d'autres régions ne conserveront une activité agricole sur l'ensemble de leur territoire qu'en recourant à une agriculture extensive. C'est déjà le cas du Massif central avec ses élevages de bovins à viande ou de moutons. Mais cette tendance se renforcera sans pour autant que cette région se transforme du sud du Bassin parisien et du Sud-Ouest.

Certaines régions conserveront donc une densité de population agricole relativement élevée (sans compter les salariés des entreprises d'amont et d'aval), tandis que d'autres ne devront leur salut qu'au maintien ou à la création de grandes exploitations utilisant une main-d'œuvre réduite et dispersée sur un territoire en apparence quasi vide de toute présence humaine.

Bien que destinée à perdre une partie de la superficie qu'elle utilise actuellement, l'agriculture du début du XXIe siècle continuera de jouer un rôle prépondérant dans l'occupation du territoire.

Annexe 3

Dictionnaire des idées reçues sur l'agriculture sous la direction de B. Delpech – Syros – Coll. Alternatives économiques

Se spécialiser est la seule solution pour s'en sortir aujourd'hui

Dans l'exploitation agricole traditionnelle, certaines régions étaient plus tournées vers l'élevage, d'autres vers les céréales, mais on faisait un peu de tout partout, jusqu'à la vigne, qui dans certains endroits donnait une abominable piquette. Tout ceci était conforme à la sagesse populaire: « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. »

La modernisation de l'agriculture a introduit un bouleversement considérable. Pour augmenter la productivité de leur travail, les agriculteurs ont été conduits à se spécialiser, à privilégier une production pour être plus « efficaces ». Ils ont simplifié les assolements, agrandi les parcelles pour faciliter la mécanisation, augmenté la taille des troupeaux pour rentabiliser la construction de bâtiments neufs et fonctionnels.

Les prêts bancaires et les aides à l'installation étaient octroyés d'autant plus volontiers que l'exploitation se spécialisait dans telle ou telle production ayant le vent en poupe dans la région. Les conseillers agricoles polyvalents ont progressivement fait place à des techniciens de filières compétents dans un domaine très précis.

Les régions se sont spécialisées: porc et lait en Bretagne, céréales dans le Bassin parisien , vin dans le Languedoc, fruits dans la vallée du Rhône … Cette course au rendement a laissé nombre de paysans sur le bord de la route. Un financement insuffisant, une erreur de gestion, un accident sanitaire, une sècheresse ou une gelée, et l'exploitation rencontre des difficultés insurmontables. Pour ceux qui produisent des œufs, du poulet ou du porc sur le mode industriel, d'autres problèmes encore ont surgi: comment se débarrasser des déjections animales ? Comment transmettre le capital d'exploitation à un successeur ?

Dans certaines zones périphériques (pourtour du Bassin parisien, Poitou-Charentes), de nombreuses exploitations ont abandonné l'élevage et se sont spécialisées en grandes cultures. Les agriculteurs se libéraient des contraintes liées aux animaux, augmentaient leurs surfaces cultivées et tentaient de suivre leurs collègues de Beauce, de Picardie et de Champagne dans la course au rendement céréalier. Tout alla bien dans les années soixante-dix mais, dès le début des années quatre-vingt, la baisse des prix entraînée par les excédents fut de moins en moins supportable pour les régions au potentiel agronomique médiocre.

Dans le secteur laitier, la mise en place des quotas a conforté la rente de situation des gros producteurs mais a brisé le rêve de tous ceux qui les suivaient.

… / …

Les beaux jours de la spécialisation, où l'agriculteur était vu uniquement comme un technicien doublé d'un comptable, sont terminés. Le métier de paysan redevient de plus en plus un métier de synthèse avec plusieurs dimensions: production, entretien de l'espace, participation à la vie sociale. La rémunération de l'agriculteur, qui se faisait exclusivement sur la production, devra dans l'avenir tenir compte de ces multiples rôles.

Bertrand Barrot

Indications de correction

Première question

- Objectifs des lois de 1960/62
  Parité (de revenus), productivité, sécurité alimentaire, agriculture familiale et "moderne"

- 3 mesures: GAEC, dispositif cumuls, groupement de producteurs, SAFER, IVD, formation …

Deuxième question

- Spécialisation des systèmes d'exploitation et orientation vers une activité ou un système d'activités dominant.

-.Combinaison de productions, de techniques et de facteurs de production.(cf. M. Mazoyer)

-OTEX:classement d'exploitations selon leur production principale ; catégorie d'exploitations relativement homogènes caractérisées par une part importante de leur activité (mesurée par la marge brute standard) réalisée par une production ou un groupe de productions agricoles de même nature.

- Causes de la spécialisation:
  - taille des exploitations (économies d'échelle)
  - proximité des marchés
  - nature des sols et du climat
  - présence d'unités de transformation
  - raisons historiques (AOC, …)
  - …
- Agriculture diversifiée.

Troisième question:

- Qui utilise relativement peu de facteurs de production fixes ou variables par unité de facteur le plus limitant (le plus souvent la terre, mais aussi la main d'œuvre, l'investissement ….)

- extensif: ces productions mettent en œuvre peu de facteurs fixes (plein air ou semi-plein air) sur des prairies (peu de charges variables). Exemples: - élevage bovins-viande ou ovins-viande avec un faible chargement

- Intensif: maïs irrigué: beaucoup d'intrants et un coût en matériel et installations élevé (irrigation, drainage, mécanisation, stockage…) par hectare.

Quatrième question: l'agriculture, métier de synthèse:

Quelques idées:

- Des qualités de prévision, d'organisation et d'adaptation.
- Maîtrise de processus biologiques complexes exigeant des savoirs étendus et pointus.
- Association de savoirs-faire parfois complémentaires: éleveur, céréalier, comptable…
- Combinaison d'activités très diverses: production, accueil, transformation, services, entretien de l'espace …

Indications de correction (suite)

Cinquième question

« Effets positifs »	« Effets négatifs »
(pour les agriculteurs et pour les espaces ruraux) • Mise en valeur du progrès technique (économies d'échelle) • Meilleure adaptation aux conditions naturelles • Meilleur suivi et contrôle technique (spécialisation des savoirs) • Concentration de la production d'où meilleur pouvoir de négociation avec les partenaires économiques.	• Risques climatiques • Risques sanitaires • Risques financiers • Baisse de la biodiversité • « Monotonie » • Risques de dégradation de l'environnement • Agrandissement et disparition d'agriculteurs liés à la mécanisation

Exemple de sujet (n°2)-Durée: 2h 30

<u>Matériel autorisé</u>: aucun

A l'aide de vos connaissances et chaque fois que cela sera nécessaire, des documents joints en annexe, vous répondrez aux questions ci-dessous avec clarté et précision.
Il est précisé qu'une pénalité de deux points au maximum pourra sanctionner les insuffisances au niveau de la présentation, de l'orthographe ou de la syntaxe.

Nouvelles demandes sociales et agriculture

<u>Première question (6 points)</u>

- Les agricultures de l'Union Européenne sont confrontées à l'émergence de nouvelles demandes sociales. Après avoir défini la notion de demande sociale, vous en citerez au moins trois.

- Vous expliquerez les principales raisons qui font émerger ces nouvelles demandes sociales.

- Enoncez, pour chacune de ces demandes, une pratique concrète que l'agriculteur peut mettre en œuvre pour y répondre.

<u>Deuxième question (4 points)</u>

- Expliquez la phrase contenue dans l'annexe 3: "la société voit de plus en plus en elle (la terre) un patrimoine commun de la Nation".

- Quels peuvent être les "co-utilisateurs" dont parle le texte.

- Donnez deux exemples de domaines où peut s'exercer cette " gestion concertée de l'espace entre les agriculteurs et les autres co-utilisateurs"(annexe 3).

<u>Troisième question (4 points)</u>

Dans l'annexe 1, l'auteur écrit (ligne 7): « les produits agricoles ne doivent pas être considérés comme des matières premières telles que métaux ou pétrole, entièrement exposés aux spéculations, mais leur production et leur prix doivent être suffisamment stabilisés, dans un souci de sécurité ».

- Pourquoi les produits agricoles ne sont-ils pas tout à fait assimilables à des matières premières ?
- Comment leur production et leur prix sont-ils stabilisés ? Expliquez le mécanisme de soutien des prix.

<u>Quatrième question(6 points)</u>

Dégagez les intérêts et les contraintes, pour les agriculteurs et pour l'espace rural, de l'évolution du métier d'agriculteur liée aux nouvelles demandes sociales.

Vous présenterez votre réponse, sous forme soit d'un plan structuré regroupant d'abord les intérêts puis les contraintes de cette évolution (maximum 20 lignes), soit d'un tableau.

Documents joints en annexes

Document 1: Dominique Dron – « **Saisir la chance de l'environnement** » -in Courrier de l'environnement de l'INRA n°43 – Mai 2001.

Document 2: P. Müller: **un nouveau métier, in Rural: une carte pour la France** – L'acteur rural 1996

Document 3: D. Chardon – La multifonctionnalité ou le devoir d'imagination, in revue Pour n° 164 – Décembre 1999

DOCUMENT 1

Saisir la chance de l'environnement ?

Les agricultures françaises au milieu du gué
Par Dominique DRON

Pour la France et l'Union européenne, la question agricole représente beaucoup plus que sa part de produit intérieur brut (PIB) et de démographie: le fondement de sa sécurité alimentaire, une forte composante de son image internationale, un dossier-clef pour sa crédibilité politique, une source d'excédent commercial, un gros enjeu financier avec la Politique agricole commune (PAC), un outil essentiel d'aménagement du territoire et de gestion de ses ressources et, peut-être, la pierre de touche(1) des motivations de l'élargissement à l'Est. Il semble acquis et réaffirmé que les produits agricoles ne doivent pas être considérés comme des matières premières telles que métaux ou pétrole, entièrement exposés aux spéculations, mais que leur production et leurs prix doivent être suffisamment stabilisés dans un souci de sécurité. Les aléas climatiques confèrent en outre à cette dernière une nouvelle dimension.

L'évolution de la demande des consommateurs et de la société vis-à-vis du monde agricole, accélérée par la crise de l'ESB, est aussi traduite par la grande distribution européenne dans ses cahiers des charges aux producteurs (EUREP) . En voici quelques recommandations: pas d'antibiotiques de croissance, traçage des aliments génétiquement modifiés des animaux ; compteurs et plans d'économie d'eau pour les irrigants, analyse des teneurs de l'eau d'irrigation en azote et phosphore, métaux lourds, phytosanitaires et autres polluants avant toute application ; formation appropriée obligatoire des manipulateurs de produits traitants et assistance par des conseillers certifiés reconnus, etc …

Conclusion: enfourcher le bon cheval

Les agricultures françaises doivent prendre en compte cette évolution de fond pour ne pas succomber à leurs vulnérabilités et rebondir sur leurs atouts propres dans ce nouveau contexte caractérisé, répétons-le, par une forte convergence entre les demandes sociales relayées par l'agro-alimentaire et l'évolution des discours politiques sur les scènes de l'OMC et de la PAC. La protection des ressources naturelles, du capital pédologique et de la santé des êtres humains n'y résumeront certes pas les politiques agricoles mais les orienteront fortement. Rappelons la déclaration du directeur de l'Agriculture à l'OCDE, G. Viatte, en conclusion du colloque *OMC et agriculture* (SFER-INRA) des 6 et 7 février 2001: « Les politiques environnementales auront un impact peut-être plus fort sur l'agriculture que les politiques agricoles ».

(1) Pierre de touche: raison majeure

DOCUMENT 2

Un nouveau métier
Par Pierre Muller

L'exploitant rural

Il est possible de dégager trois grands modes d'organisation des activités qui définissent les trois types fondamentaux d'exploitation rurale:

- la première démarche consiste à prolonger l'acte productif en prenant en compte la transformation du produit et sa commercialisation. Dans ce cas, l'agriculteur développe peu à peu une gamme de produits qu'il écoule à travers un certain nombre de circuits commerciaux dont la combinaison dépend à la fois des possibilités techniques de l'exploitation et des opportunités commerciales ;
- la deuxième démarche est celle de l'accueil à la ferme: camping à la ferme, table d'hôtes, chambres d'hôtes, ferme-auberge … souvent l'agriculteur propose une gamme complète de produits et de services fermiers liés à l'accueil, structurée par une certaine image du « pays » ;
- troisième approche enfin, l'offre de services liés aux loisirs en milieu rural, à la construction, à l'entretien du patrimoine ou à l'environnement. Cette démarche est plus difficile à cerner parce que la cohérence du « métier » ainsi mis en place est souvent problématique. On est alors en présence de cas de double activité classique. Pourtant, on commence à voir apparaître de véritables cas d'entrepreneurs de services ruraux.

---

10 % des agriculteurs déclarent pratiquer la vente directe, alors que 1.9 % répondent avoir sur l'exploitation des revenus tirés du tourisme.

Combien d'agriculteurs cela concerne-t-il ? En France, 10 % des agriculteurs déclarent pratiquer la vente directe, alors que 1.9 % répondent avoir sur l'exploitation des revenus tirés du tourisme. Par ailleurs, même si personne aujourd'hui n'est vraiment capable de mesurer le marché des produits et services fermiers, il ne fait aucun doute que le seuil de saturation est loin d'être atteint, comme le montrent de nombreux exemples d'exploitants ruraux qui ne parviennent pas à satisfaire la demande. C'est sans doute particulièrement net dans le domaine des activités d'accueil, touristiques et de loisir.

DOCUMENT 3

La multifonctionnalité ou le devoir d'imagination

Dominique CHARDON – Secrétaire général de la FNSEA

Les lois d'orientations agricole de 1960-1962 répondaient aux attentes de l'époque: sortir de la pénurie, assurer la sécurité alimentaire de la France, contribuer à celle de l'Europe.

Le contrat a été rempli par les agriculteurs: au prix d'efforts immenses, ils se sont mécanisés, restructurés, formés. La France est devenue le deuxième exportateur au monde de produits agricoles. Pendant des décennies, toutes les énergies se sont mobilisées pour atteindre un modèle d'exploitation fondé sur trois piliers: intensification, spécialisation, concentration.

Cette mutation ne s'est pas faite sans effets pervers: la population agricole a perdu trois millions d'actifs, l'ancrage territorial de l'agriculture s'est affaibli, certains paysages se sont industrialisés, nos ressources en eau et certains de nos sols se sont dégradés.

Le monde a changé. Et avec lui les conditions économiques, sociales, politiques et culturelles dans lesquelles nous exerçons notre métier.

Aujourd'hui, la société exprime avec force des exigences de qualité et de sécurité. Assurer la production des biens alimentaires reste le rôle fondamental de l'agriculture, mais nos concitoyens nous demandent dans le même temps de préserver les ressources et le patrimoine naturels. Ils s'interrogent sur nos méthodes culturales et nos méthodes d'élevage. Ils s'inquiètent d'une dérive possible des biotechnologies. Tout en nous reconnaissant le droit à l'efficacité, la société attend que les professionnels du vivant que nous sommes développent une nouvelle éthique.

Notre rapport à l'espace subit une profonde transformation: 80 % des Français vivent en ville, et le mode de vie des ruraux est lui-même imprégné par cette société très majoritairement urbaine. La terre, qui a été pendant des siècles un patrimoine privé, est devenue, depuis les années soixante, un outil de travail. Aujourd'hui, la société voit de plus en plus en elle un patrimoine commun de la Nation, dont il faut ménager les ressources, la diversité et l'accès. Patrimoine privé, outil de travail, patrimoine commun: l'agriculteur devra apprendre à gérer ces trois niveaux à la fois. Cela imposera une gestion concertée de l'espace entre les agriculteurs et les autres co-utilisateurs.

Notre rapport au travail est lui aussi en train de se modifier. Dans l'ensemble de la société, 70 % des emplois sont concentrés sur des activités de service, et l'agriculture elle-même est pénétrée par cette augmentation des activités tertiaires. D'autres part, les gains de productivité imposent une nouvelle répartition des moyens de vivre et de travailler: les débats que nous connaissons sur le partage des droits à produire ou sur le contrôle des structures en sont l'illustration.

Le monde a changé, et les demandes de la société nous conduisent à promouvoir une nouvelle forme de développement, en donnant un sens différent à ce que nous appelons l'efficacité ou la performance, en construisant une nouvelle modernité qui combinerait les multiples fonctions de notre activité:

- la fonction de production: fournir au consommateur des produits sains de qualité, des produits dont l'origine et les conditions de production sont connues ;
- la fonction territoriale: occuper le territoire, gérer l'espace, préserver les paysages et les ressources naturelles ;
- la fonction sociale: contribuer à l'emploi, à l'animation du milieu rural, produire des services collectifs.

INDICATIONS DE CORRECTION

Première question (6 points)

Nouvelles demandes sociales

Définition: (2 points) besoins exprimés implicitement ou explicitement par les citoyens (marchands ou non marchands).

Exemples (au moins 3: 2 points)

- Sécurité et qualité alimentaires
- Protection/préservation de l'environnement
- Aménagement de l'espace et services en milieu rural (accueil, vente directe…)
- Diversification d'activités: biocarburants – productions non alimentaires

Principales causes ayant provoqué ces nouvelles demandes sociales (2 points):

- L'objectif quantité est atteint. La demande de qualité s'affirme.
- L'évolution de l'offre: la recherche de diversification par les agriculteurs.
- Problèmes sanitaires d'actualité nombreux (ESB)
- La conscience des problèmes environnementaux est de plus en plus forte
- La société urbaine est de plus en plus exigeante en ce qui concerne la qualité du milieu rural (aménagement, paysages, eau …)
- Demande croissante en matière de services en milieu rural
- …

(0.5 pt/cause citée)

Réponses apportées par l'agriculteur(2 points)

- Modification des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- Gestion de l'espace (hors production alimentaire)
- Diversification des productions et services (Tourisme, Accueil)
- Extensification des pratiques
- Respect de la biodiversité
- Reconversion conventionnel / Bio
- …

Deuxième question (4 points)

-La terre était considérée comme un bien privé, relevant d'un usage et de décisions attachés au propriétaire, celui-ci en disposant à discrétion. La terre est le lieu de processus biologiques , naturels (l'idée de "campagne nature"à coté de l'idée de "campagne-ressource" et celle de "campagne cadre de vie") et même sociaux, qui concernent et impliquent l'ensemble de la communauté. Le droit de regard de la société s'affirme progressivement et le droit de propriété est de moins en moins absolu. Il est de plus en plus réglementé et limité (l'expropriation, le fermage,le droit de l'eau, de la construction…).

-Les co-utilisateurs: les collectivités locales, les résidents, les touristes, les utilisateurs d'eau…

-Exemples de gestion concertée:

- usage d'une rivière: contrat de rivière
-usage de la montagne.
-zone d'habitats (Natura 2000)
-constructions en milieu rural: PLU
-Remembrement.
-action des SAFER
-Parcs
-…

Troisième question(4 points)

- les produits agricoles ne sont pas assimilables à des matières premières comme les minerais par exemple, car:
  - ils sont destinés à l'alimentation humaine, le premier besoin
  - dans le monde, la production agricole est encore consacrée largement à l'autoconsommation
  - les marchés de l'alimentation sont particuliers et sont très sensibles (effet King, inélasticités …).
  - Ce sont des produits conjoints à d'autres biens ou services (paysage, services, biodiversité….)

- la stabilisation des prix est réalisée au travers du soutien des marchés:
  - l'intervention permet de garantir un prix minimum sur le marché intérieur
  - la protection aux frontières est assurée grâce aux prélèvements.
  - A l'exportation, les restitutions permettent de garantir les prix.

Quatrième question (6 points)

Intérêts et contraintes pour le métier

INTERETS	CONTRAINTES
Sur le travail: Qualité de vie **Sur le revenu**: Diversité donc risques en moins Valeur ajoutée accrue **Sur le système de production**: Durabilité Reproductibilité **Image de marque**: Reconquête de crédibilité Valorisation du métier	**Sur le travail**: Nouvelles pratiques qui prennent du temps **Sur le revenu**: Risques des projets **Sur le système de production**: Investissements Nouvelles compétences Nouvelles exigences Respect du cahier des charges (éventuellement) Contrôles **Image de marque**: Faire évoluer l'idée du changement de métier

Intérêts et contraintes pour les espaces ruraux

INTERETS	CONTRAINTES
• Maintien (voire progression) de l'emploi rural • Meilleure prise en compte de l'espace (respect de la nature) • Sociabilité accrue (rapprochement agriculteurs/consommateurs)	• Concurrence entre agriculteurs et autres métiers proches